

Ref. AMC21

Transpalette électrique et gerbeur : conduite en sécurité

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les modalités d'utilisation du gerbeur et/ou transpalette pour un usage dans le respect des règles et consignes de sécurité pour les personnes et les biens.
- ▶ Savoir conduire avec précision pour réaliser efficacement les opérations de chargement/déchargement de camions, rangement dans les palettières, gerbage, et « dé-gerbage ».

PROGRAMME

- ▶ Les accidents du travail
 - une sévère réalité : le point sur les chiffres (nombre, causes...)
 - les équipements de protection spécifiques pour les prévenir
- ▶ Des règles d'utilisation très strictes
 - les vérifications indispensables à la prise du poste
 - lecture de la plaque de charge et consignes particulières
- ▶ Exercices de mises en situations pratiques (à partir des manœuvres et manipulations les plus fréquentes dans l'établissement)
 - évolution en espaces libres (à vide et en charge)
 - conduite en espaces limités (à vide et en charge)
 - prise de charges à différents niveaux
- ▶ Évaluation de fin de formation
 - une évaluation pratique sera réalisée en présence du responsable de l'établissement ou de son représentant



Méthodes pédagogiques : Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, vidéo

Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Ouvriers(ières) d'ESAT/EA travaillant en atelier manutention ou conditionnement

Être apte médicalement à la conduite de chariot automoteur à conducteur porté

Animation : Intervenant éducatif et technique

Nombre de participants : personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

